



Ils étaient 03, Alex Gustave Azebaze, Philippe Nanga, Fotso Fonkam mobilisés pour animer une session de formation d'une trentaine de journalistes et assimilés venant de l'Est, du Sud, du Nord, de l'Adamaoua et du Centre ce 02 juillet 2021 à Yaoundé. Les modules portaient sur les droits numériques, le fact-checking et le journalisme citoyen.

Pendant toute une journée, le renforcement des capacités souhaité par L'Ong " Un Monde Avenir " dans le cadre du projet intitulé action Citoyenne pour la Liberté de la Presse financé par le fond des Nations Unies pour la démocratie a été au cœur des échanges.

<< L'environnement lié à la crise au NoSo, aux entraves de la liberté d'expression et aux restrictions matérielles et financières liées au Covid-19 obligent le journaliste plus que jamais à se rassurer que en exerçant sa profession, il puisse donner du sens et de l'influence à son action >> a déclaré Alex Gustave Azebaze. Après avoir parcouru les textes relatifs aux droits numériques au Cameroun et discuté autour des cas pratiques, la nécessité pour le journaliste aujourd'hui de s'imprégner des batteries des textes qui influencent d'abord sa vie de citoyen et de journaliste doivent être assimilés et maîtrisés.

Qui dit numérique dit aussi avènement des nouvelles plateformes loin des traditionnels presse papier, télé, radio, que les réseaux sociaux sont venus bousculer. " Une Monde Avenir " a fait venir un expert qui a outillé l'assistance sur le décryptage des fake news et intox à travers une

série d'applications numériques qui permettent de vérifier images, vidéos, articles online. Dans les résultats attendus un groupe virtuel de journalistes est à mettre en place sur le fact-checking et animé par une équipe du projet.

<< Qu'est-ce que le journaliste fait et que le blogueur, le lanceur d'alerte ne fait pas ? >>
: a lancé Philippe Nanga dans le cadre de la dernière session sur le journalisme citoyen. L'animateur a choisi de sortir de la querelle sur qui est journalistes et qui ne l'est pas pour questionner la finalité de celui qui est à même de collecter, traiter et donner l'information. Un rappel historique a été fait sur l'avènement du journalisme ainsi que les circonstances.

Les participants ont été très dynamiques lors des échanges où il se dégagait comme un consensus sur la primauté des faits pour le journaliste, sur son obligation en tant que quatrième pouvoir à questionner et à interpeller les autres pouvoirs au nom de ceux qui donnent le pouvoir. Le journaliste aujourd'hui ne doit pas ignorer le fait que l'avènement des réseaux sociaux fait de tout citoyen, un individu capable << d'exercer >> ce métier au quotidien par le simple fait de rapporter ce qui se passe dans son environnement. Le journaliste formé est dans ce canal, un acteur important pour l'avènement du citoyen, dans << la fabrication >> du sujet, du citoyen pertinent pour la transformation sociale.

Source: Ernesto Yene
